



<https://latribunelibre.com/emploi/psychologue-cedaain-f-h>

Psychologue – CEDA'Ain F/H

Description

LE CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN recrute un(e) psychologue en CDD à temps partiel (10H30 hebdomadaires) au sein du Centre d'Evaluation et de Diagnostic de l'Autisme de l'Ain situé à BOURG-EN-BRESSE.

Poste à pourvoir dès que possible. CDD 3 mois, renouvellement possible.

Le Centre d'Evaluation et de Diagnostic de l'Autisme de l'Ain (CEDA'Ain) est rattaché au pôle de pédopsychiatrie du Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA).

Le médecin responsable est le Dr. Sandra LOUIS.

Le CEDA'Ain est une structure qui pour une vocation l'accueil, l'évaluation, l'orientation, l'information et la formation des familles et des professionnels de l'autisme.

DÉFINITION GÉNÉRALE DE LA FONCTION :

Le (la) psychologue participe à l'évaluation pluridisciplinaire d'une recherche de diagnostic.

Il (elle) conduit pour cela une évaluation des compétences cognitives et émotionnelles via des tests standardisés.

Il (elle) intervient dans la coordination et le traitement des demandes des familles.

Il (elle) participe également à des actions d'information et d'orientation par la connaissance du réseau interprofessionnel et à destination des familles.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Activité clinique :

L'objectif principal du ou de la psychologue consiste à participer à l'élaboration du diagnostic de l'enfant adressé au CEDA'Ain. Pour cela, il (elle) :

Réalise des observations cliniques.

Réalise des bilans psychologiques et des passations d'évaluations (type ADOS).

Travaille en équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatre, infirmier, orthophoniste, psychomotricien...).

Organisme employeur

Centre Psychothérapique de l'Ain

Type de poste

Temps partiel

Secteur

ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES

Lieu du poste

01053, BOURG EN BRESSE,
BOURG EN BRESSE, France

Salaire de base

32000 € - **Salaire de base**
34000 €

Date de publication

29 août 2024 à 15:02

Valide jusqu'au

28.09.2024

Se met en lien avec ses collègues pour les situations où l'enfant évalué est déjà pris en charge.

Réseau :

Travail de réseau avec les équipes des établissements sanitaires et médico sociaux (CMP, IME...).

Travail en lien avec le CRA et GNCRA Rhône Alpes.

Guidance dans la mise en œuvre des accompagnements spécifiques.

Qualifications

EXIGENCE du POSTE :

DESS de psychologie ou MASTER 2 psychologie.

Expérience de la passation de tests d'évaluation en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

Expérience clinique de prise en charge d'enfants et/ ou d'adolescents porteurs de TSA.

Connaissance des TSA et des troubles du développement de l'enfant et des outils de prise en charge selon les recommandations de l'HAS (éducation structurée, outils de communication alternatifs...).

Intérêt pour la recherche dans le domaine des TSA, Engagement dans un processus de formation permanent afin de maintenir un niveau de connaissances nécessaire à son poste.

HORAIRES – AMPLITUDE HORAIRE – CYCLE :

Amplitude horaire de 8 h30 à 17 h00, modulable en fonction de l'activité de la structure.

Repos samedi/dimanche et jours fériés.

Salaire selon la CCN51 – Coefficient 518 soit 816€ brut (+ Ancienneté)